LES

DÉPUTÉS EXTRAORDINAIRES DE LA VILLE DE LILLE, A LA CONVENTION NATIONALE.

Extrait de la correspondance officielle de la Commune de LILLE, avec les Ministres et les Généraux de la République, avant, pendant, et après le bombardement de la ville de LILLE.

Lettre écrite à M. Roland, Ministre de l'Intérieur, par les Officiers Municipaux de Lille.

Le 9 septembre 1792, l'an 4e. de la Liberté.

MONSIEUR,

VOus verrez par le Procès-verbal que nous avons l'honneur de vous adresser des différentes pétitions qui ont été faites dans la journée d'hier, que le cours des choses devient d'un instant à l'autre plus inquiétant, et la disposition des esprits moins calme; nous espérons que vous en conclurez avec nous, que les secours que nous ne cessons de solliciter, tant en armes qu'en

hommes et en munitions de guerre et de bouche, sont de la plus grande urgence.

Nos dernières dépêches de cette nuit vous ont informé des progrès de l'ennemi sur nos frontières; dans ce moment même, il est en force à nos portes et à moins de trois quarts de lieue de Lille; différens détachemens de la garnison y ont couru avec du canon, et nous ne savons pas encore quel sera le succès du combat, quoiqu'il ait déjà duré depuis plus de trois heures: mais quoiqu'il en soit, il ne peut que vous convaincre, Monsieur, de la nécessité absolue de garnir cette clef du Royaume de vingt à vingt-cinq mille hommes, pour la metrre à couvert des attaques de l'ennemi, et de le débusquer des postes dont il s'empare chaque jour dans les environs.

Les Officiers Municipaux de la Commune de Lille.

Lettre de M. Roland, aux Officiers Municipaux de la ville de Lille.

Le 15 septembre 1792.

Les gémissemens continuels que vous poussez, Messieurs, sont fatigans. Le Ministre de la Guerre m'assure que vous êtes approvisionnés en munitions, en hommes et en vivres, de manière à résister à des forces bien autrement imposantes, que celles dont vous êtes menacés. Vous demandez des armes, mais à quoi serviroient donc des places, s'il falloit toujours les défendre par



des camps? Votre place défioit les Potentats du Nord, lorsqu'elle n'avoit que des satellites du despotisme dans ses murs; et elle trembleroit aujourd'hui qu'elle est défendue par des Soldats de la Liberté. Cessez, Messieurs, cessez des plaintes pusillanimes et déshonorantes; ayez la noble fermeté de vous ensévelir sous les ruines de vos Fortifications; que nos ennemis connoissent ce généreux dévoûment, et vous les ferez fuir. Ils n'inondent votre territoire, ils ne vous harcèlent que parce qu'ils espèrent encore trouver des traîtres ou des lâches. Voilà, Messieurs, ce que mon ame opprimée par défaut de courage doit vous dire. J'ajouterai cependant, pour exciter votre confiance, que, si des dangers pressans vous environnoient, on volera de toutes parts pour combattre et détruire vos assaillans.

Le Ministre de l'intérieur, *Signé* ROLAND.

Lettre des Officiers Municipaux de la Commune de Lille à M. Roland, Ministre de l'Intérieur.

Lille, le 19 septembre 1792.

MONSIEUR,

Le style et le ton de votre lettre du 15 de ce mois, nous imposent le devoir inflexible d'y répondre, sous peine d'avouer par notre silence que nous méritons les qualifications infamantes de traîtres et de lâches. Nous allons le faire avec cette noble et franche fermeté, que des hommes libres ne doivent perdre qu'avec la dernière goutte

de leur sang, versé pour la défense de la Patrie et de l'Egalité.

Nous vous avons rendu avec exactitude les comptes de notre situation ; nous vous avons sollicité avec les plus vives instances, réitérées à mesure de l'urgence des besoins impérieux, de nous mettre en état de faire agir efficacement notre zèle et notre courage, ainsi que celui de nos Concitoyens ; afin que nos efforts ne fussent pas perdus pour la chose publique. A tout cela, Monsieur, vous répondez le 15 de ce mois, que les *gémissemens continuels que nous poussons, sont fatigans* ; que le Ministre de la guerre vous assure que nous sommes approvisionnés en munitions, en hommes et en vivres, de manière à résister à des forces bien autrement imposantes *que celles dont nous sommes menacés.*

Nous ne nous permettrons pas de douter que le Ministre de la guerre ne vous ait donné l'assurance, dont vous nous parlez au sujet de nos approvisionnemens; mais nous oserons lui dire, ainsi qu'à vous, Monsieur, que les comptes à lui rendus sur cet objet, sont d'une fausseté notoire, constatée par les rapports de nos Généraux, qui n'ont cessé de demander toutes sortes d'approvisionemens dont notre place avoit besoin.

Et vous traitez nos sollicitations réitérées, de gémissemens fatigans que nous poussons continuellement ! Ainsi donc nos Généraux poussent aussi continuellement des gémissemens fatigans, car ils ne cessent de demander des forces...... des forces..... et puis encore des forces..... non parce que nous sommes menacés, mais parce que l'en-

nemi, après s'être emparé et avoir ravagé environ vingt lieues de notre territoire, est à nos portes.

Vous paroissez étonné que nous réclamions des armes, et vous vous écriez avec le ton et les expressions de l'indignation.

« A quoi serviroient donc les places, s'il falloit » toujours les défendre par ces camps? Votre » place défioit les Potentats du Nord, lorsqu'elle » n'avoit que des satellites du despotisme dans » ses murs, et elle trembleroit aujourd'hui qu'elle » est défendue par les Soldats de la Liberté. »

Monsieur, il ne nous appartient pas de décider s'il faut ou non toujours des camps pour défendre des places; mais nous pouvons dire avec vérité que nos Généraux ont unanimement pensé qu'il falloit un nombre suffisant de troupes dans une place, quelle que fût sa force, non-seulement afin de pouvoir soutenir avec succès les attaques des ennemis, qu'il est impossible de repousser avec une poignée de soldats, mais encore pour se mettre en état d'en purger absolument la terre de la liberté qu'ils ont souillée, sans attendre leurs attaques.

Les habitans de notre ville, les soldats-citoyens en petit nombre qu'elle renferme, ne tremblent pas; il en sont incapables, soyez-en bien convaincu; mais ils veulent verser leur sang avec utilité pour la patrie, et leur desir seroit vain, leur but seroit manqué, si on nous laissoit en l'état actuel des choses; vous n'y croyez pas, monsieur, à en juger par les autres expressions de votre lettre.

» Cessez, Messieurs, *des plaintes pusillanimes » et déshonorantes*; ayez la noble fermeté de vous » ensevelir sous les ruines de vos fortifications, » que nos ennemis connoissent ce généreux dé- » vouement, et vous les ferez fuir, ils n'inondent » votre territoire, ils ne vous harcèlent, que parce » qu'ils espèrent encore trouver des traîtres ou » des lâches ! ».

Notre cœur a bondi à la lecture de ce passage, il se soulève encore en le transcrivant, et c'est à des Français, à des hommes libres, à de braves citoyens, que vous vous permettez de tenir un pareil langage! non, Monsieur, non, il n'est pas de vous, c'est à coup sûr celui d'un de vos commis; car vous êtes connu pour très-éloigné de penser aussi défavorablement de vos concitoyens, sans les connoître.

Quoiqu'il en soit, nous nous garderons bien de descendre ici jusques à la justification; forts de la pureté de nos intentions et de notre amour inviolable pour la Nation, pour la Liberté, pour l'Égalité; forts encore de ces sentimens dont brûlent tous nos concitoyens, nous nous bornerons à vous prier instamment d'ordonner à vos commis, de mesurer désormais leurs expressions, et de n'en jamais employer vis-à-vis de nous, d'aussi déplacées.

Soyez en outre bien convaincu, Monsieur, que nos ennemis et l'Europe entière, apprendront que les Lillois sont dignes d'être libres, et ne perdez jamais de vue ce que nos généraux répètent sans cesse, avec vérité, comme avec raison, que le courage produit bien des actions d'éclat, mais qu'il faut les centinuer pour vaincre completement;

à quoi il est démonstrativement impossible de parvenir, sans un nombre suffisant de combattans.

Voila ce que notre cœur opprimé par votre langage, voilà ce qu'une noble fermeté nous forcent impérieusement de vous dire; nous nous le devions; nous y étions tenus par nos concitoyens outragés, et nous ne pouvions nous en dispenser envers nos généraux, qui méritent à si juste titre toute notre confiance, sur la conduite desquels retombe cruellement la critique non méritée que l'on s'est permise de la nôtre, dans vos bureaux.

Les Maire et Officiers-Municipaux de la Ville de Lille.

Certifié conforme aux originaux déposés au greffe de la commune de Lille.

THÉRY FALLIGAN, MOREAU, Députés extraordinaires de Lille.

De l'Im. de la citoyenne TREMBLAY, rue Aubri-le-Boucher, n°. 43, près celle Quincampoix.